



ON BOSSE ICI, ON VIT ICI, ON RESTE



UNION SYNDICALE DE L'INTERIM

Case 460 – 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex. Email : contact@interim.cgt.fr Site internet : www.interim.cgt.fr. 01 48 18 84 76

La CGT, la CFDT, l'Union syndicale Solidaires, la FSU, l'UNSA, la Ligue des Droits de l'Homme, la Cimade, le Réseau Education Sans Frontières, Femmes Egalité, Autremonde et Droits Devant participent au mouvement de grève des travailleurs sans papiers.

Depuis le 12 octobre 2009, 6000 travailleurs et travailleuses sans papiers du nettoyage, de la sécurité, de la restauration, de la construction, de l'intérim, sont en grève sur leur lieu de travail ou sur leur secteur d'activité (siège de fédération patronale ou grande entreprise), pour gagner leur régularisation et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Ils viennent de 38 départements différents et sont salariés de plus de 2000 entreprises.

Les travailleurs-euses sont nombreux dans certains secteurs de l'économie (bâtiment, travaux publics, nettoyage, sécurité, restauration, intérim, aide à la personne, agro-alimentaire, confection...). La plupart paient des impôts, cotisent (retraites, maladie, chômage...). Ils ne prennent le travail de personne et bien souvent l'exercent dans des conditions particulièrement pénibles, parce que sans droits.

Dernièrement, le ministre de l'immigration Eric Besson a fait une « circulaire » de soi-disant « régularisation ». Celle-ci, floue et vide, exclut d'emblée les travailleurs d'origine algérienne ou tunisienne ainsi que tous ceux qui travaillent « au noir ». Cette circulaire est inacceptable et est unanimement rejetée par les grévistes et les 11 organisations, qui l'ont fait savoir en participant massivement (10 000 personnes) à la manifestation du dimanche 29 novembre à Paris.

Pour le gouvernement, il s'agit de diviser les grévistes et leur mouvement et d'empêcher que les travailleurs sans papiers soient régularisés.

Les salariés sans papiers revendiquent une circulaire de régularisation avec des critères simplifiés, améliorés, harmonisés, garantissant l'égalité de traitement et une procédure de régularisation sécurisée qui puisse mettre fin à l'interdit professionnel qu'ils subissent.

On bosse ici, on vit ici, on reste ici !

Comité de grève des intérimaires sans papiers

**Meeting des travailleurs sans-papiers en grève
Vendredi 18 décembre à 19h15. M° Saint-Germain des Près**

Sciences-Po. 13 rue de l'Université. Amphi Jean Moulin